



## Déclaration CFE-CGC Métiers de l'Emploi

CCE du 20 novembre 2013

Sur le sujet des conditions de travail, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** considère que l'essentiel est d'avancer, de réfléchir et de travailler sur tout ce qui permettra de réduire les risques amenant certains agents à mettre fin à leurs jours, ce qui pour nous n'est que la dramatique partie émergée de l'iceberg.

Il y a maintenant plus de 2 mois, notre collègue Jacques Potelet décidait de mettre fin à ses jours.

Le CHSCT du siège a immédiatement voté et mis en œuvre une enquête.

La Direction Générale a :

- réuni les DSC le 20 septembre et organise une nouvelle réunion le 28 novembre
- réuni un CCE extraordinaire le 29 octobre comme annoncé aux DSC le 20 septembre
- a proposé la mise en œuvre, dès le 20 septembre, d'un diagnostic national sur les conditions de travail avec l'ANACT, processus dans lequel les organisations syndicales seront associées si elles le souhaitent.

**En cohérence avec les actions en cours et dans un souci d'efficacité, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi ne s'était pas associée et avait émis un avis défavorable sur les premières motions/résolutions votées en CCE du 3 octobre.**

Aujourd'hui, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** restera sur la position précédemment exprimée et par conséquent émettra un avis défavorable aux délibérations soumises au CCE d'aujourd'hui car :

- **Nous voulons que le travail du CHSCT du siège soit respecté** et que l'enquête puisse être menée à bien, dans la sérénité.
- A ce jour, la Direction Générale a pour notre part répondu aux premières demandes exprimées le 20 septembre, à savoir :
  - la tenue d'un CCE extraordinaire
  - **la mise en place d'un diagnostic nationale et son élargissement à la population des REP**
  - la réactivation du travail sur le baromètre social national.

Pôle Emploi est en constante évolution, et il n'est pas une journée sans une réorganisation. A chaque changement et à chaque mise en place d'un nouveau dispositif, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** ne cesse de réclamer le recentrage des actions sur l'humain, donc à partir de l'agent. Celui-ci ne doit pas être juste un outil mais l'élément central du système.

**Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, il y a donc URGENCE à AGIR.**

Nous restons dans l'incompréhension la plus complète face à l'acharnement d'une virulence rare contre les dispositifs en cours et le refus du dialogue avec l'ANACT, de la part de certaines OS. Cela fait prendre un retard extrêmement important dans la mise en œuvre de ce diagnostic.

Au final, à nouveau, ces batailles ridicules sont très loin de notre devoir de travailler rapidement, efficacement et sereinement à éviter les drames et plus généralement à améliorer les conditions de travail des agents de Pôle Emploi.